

**LES TRANSPORTS
D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

ET

LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

PAR

Hubert MARANGES

DOCTEUR EN DROIT

ATTACHÉ AU CONTENTIEUX DE LA COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER DU MIDI



PARIS

LIBRAIRIE ARTHUR ROUSSEAU

ROUSSEAU & Co, Editeurs

14, RUE SOUFFLOT, ET RUE TOULLIER, 13 (v°)

1929

*Tous droits de reproduction, traduction et adaptation, expressément réservés
pour tous pays*

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — Régime de la loi de 1900 :

§ 1. — Régime de l'usufruitaire 71

§ 2. — Régime du propriétaire aux termes de la loi de 1900 75

§ 3. — Régime de l'usufruitaire et de l'usufruitier 77

§ 4. — Régime de l'usufruitaire et de l'usufruitier 79

CHAPITRE II. — Régime des dommages causés à la transmission de l'énergie :

§ 1. — Régime de l'usufruitaire 85

§ 2. — Régime de l'usufruitier 90

§ 3. — Régime de l'usufruitaire et de l'usufruitier 94

§ 4. — Régime de l'usufruitaire 97

CHAPITRE III. — Le concessionnaire d'un transport d'énergie et d'une installation reconnue d'utilité publique :

§ 1. — Régime de l'usufruitaire d'une permission de construire 105

§ 2. — Régime de l'usufruitaire de transport d'énergie et d'installations de chemins de fer 110

§ 3. — Situation spéciale de l'administration des chemins de fer 115

CHAPITRE IV. — Régime des lignes de transport d'énergie à haute tension :

§ 1. — Régime de l'usufruitaire 120

§ 2. — Régime de l'usufruitier 125

§ 3. — Régime de l'usufruitaire et de l'usufruitier 130

CHAPITRE V. — Régime des lignes de transport d'énergie à haute tension :

§ 1. — Les droits du concessionnaire 135

§ 2. — Les droits du propriétaire 140

CHAPITRE VI. — Régime des dommages causés au fonctionnement de l'installation :

§ 1. — Principe de la responsabilité 145

§ 2. — Responsabilité à raison des dommages causés aux personnes 156

I. Compétence 158

II. Causes d'exonération de responsabilité 143

§ 3. — Responsabilité à raison des dommages causés à la propriété 148

CHAPITRE VII. — Régime des dommages causés aux installations de transport d'énergie :

§ 1. — Cas de responsabilité 155

I. Responsabilité pénale 156

II. Responsabilité civile 157

1. Dommages causés aux propriétaires des terrains et les animaux non illicite 157

2. Cas spécial de responsabilité 158

I. Chute des arbres sur les conducteurs de courant 158

II. Application de l'article 1386 159

3. Compétence 160

CHAPITRE VIII. — Régime des dommages causés aux installations de transport d'énergie :

§ 1. — Cas de responsabilité 165

§ 2. — Cas spécial de responsabilité 166

I. Chute des arbres sur les conducteurs de courant 166

II. Application de l'article 1386 167

§ 3. — Compétence 168